



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Projet de Loi de finances 2018 : les bailleurs sociaux réagissent !**

**20 octobre - 11h00 - Maison de l'Habitat**  
129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand

Les bailleurs sociaux d'Auvergne se rassemblent pour exprimer publiquement leur désaccord sur les mesures annoncées par le gouvernement : Réduction Locative de Solidarité, baisses des Aides Personnalisées au Logement, gel des loyers...

**La perte de recettes annoncée pour les bailleurs d'Auvergne  
est de 29 M€ par an**

Comme cela est d'ores et déjà le cas dans de nombreuses autres régions, les bailleurs sociaux auvergnats ont à cœur de démontrer concrètement et objectivement les conséquences désastreuses de ces mesures et cela, à court terme !

Si elles sont maintenues, de telles mesures, auront de très forts impacts sur le logement social en Auvergne et partout en France.

**Les premières impacts, notamment budgétaires sont en effet alarmants et auront une répercussion sur différents publics, dans différents domaines.**

#### **> Les locataires**

Cette mesure est dangereuse d'abord pour les habitants parce qu'elle privera les Organismes de ressources importantes qui leur permettent de rénover, entretenir leurs immeubles, de tout simplement assurer une qualité de gestion de proximité au service de leurs locataires.

#### **> L'économie locale du BTP, ses emplois directs et indirects**

Cette mesure est également dangereuse car elle déstabilise un secteur qui commande chaque année en France plusieurs milliards d'euros de travaux au secteur du bâtiment, que ce soit aux grands groupes, aux PME et bien-sûr aussi aux artisans.

#### **> Les collectivités locales**

Les bailleurs sociaux ont un ancrage territorial qui lie leur stratégie à celles des collectivités locales. De nombreux responsables politiques ont conscience des conséquences démocratiques des fractures territoriales, il serait très grave de fragiliser voire de rayer de la carte des Organismes qui œuvrent à mieux loger nos concitoyens.